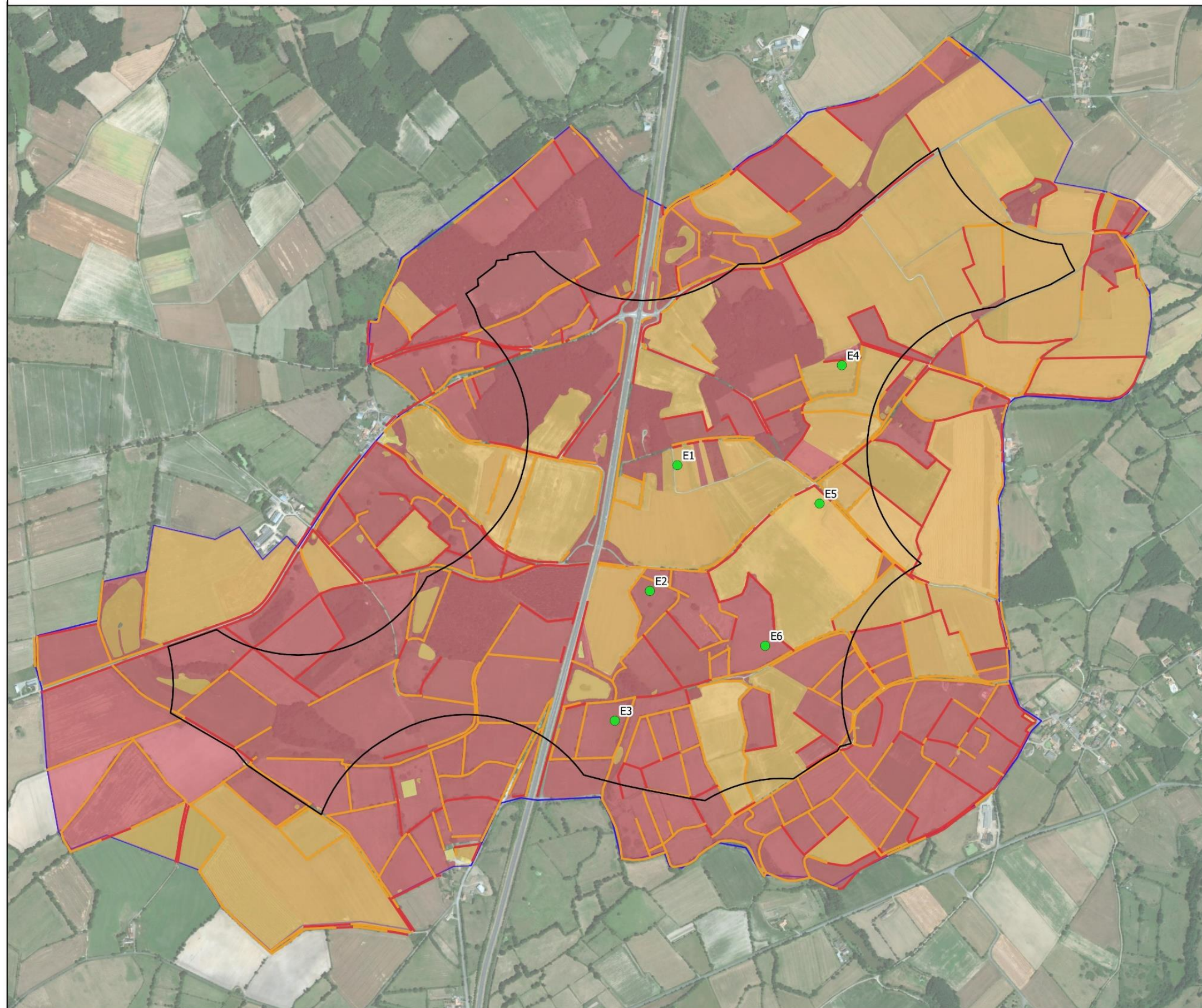



	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
CHIROPTERES	<p>Au moins 2 gîtes potentiels à Chiroptères présentant un enjeu modéré (nord de E1) à fort (accès à E4) sont possiblement exposés à un risque de dérangement (nuisances sonores et vibrations) causé par les travaux et le passage des engins de chantier = impact très faible</p> <p>Aucune destruction de gîte envisagée, faible proportion de haies détruite (< 1 %) = impact nul</p>	<p>Avec un diamètre de rotor de 136 m et une hauteur en bout de pale de 180 m, le bas de pale s'élèvera à 44 m, soit environ 2 à 3 fois la hauteur de canopée → Risque de collision très faible pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol</p> <p>L'ensemble des éoliennes est situé à une distance inférieure ou égale à 100 m d'un linéaire de haie ou d'une lisière de boisement à enjeu fonctionnel modéré ou très fort</p> <p>L'ensemble des éoliennes présente un risque fort à très élevé de collision pour les pipistrelles (sauf la P. pygmée), la Sérotine commune et les Noctules, lors des déplacements en plein ciel (migrations et transits) ou des chasses en lisières (comportements de poursuites). Le risque est modéré pour la Pipistrelle pygmée, le Murin de Daubenton et la Barbastelle d'Europe, et est plus faible pour les autres espèces (vol bas et/ou déplacements restreints) = impact brut très faible à très fort pour la collision</p>	55,5	<p>Atout : Bas de pale à 44 m → Déconnexion des principaux enjeux localisés au sol</p> <p>Contraintes : Travaux pouvant déranger des espèces ou individus installés dans des gîtes potentiels → Augmentation du risque de dérangement pour les espèces arboricoles</p> <p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager, très proches de haies et/ou lisières de boisements → Augmentation du risque de collision des espèces transitant par ces corridors ou chassant à proximité</p>
HERPETOFAUNE	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel élevé</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (< 300 ml) = impact faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	12	
ENTOMOFAUNE	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel modéré à fort</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (< 300 ml) = impact faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	11	
MAMMIFERES TERRESTRES	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel modéré</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (< 300 ml) = impact faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	10	
FLORE / HABITATS	Accès à E3 : risque pour espèces et habitats patrimoniaux présents à proximité = impact faible	Aucun impact attendu	10	


Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les Chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante 2. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.

Variante d'implantation 2 - Enjeux avifaune



 Aire d'étude immédiate - AEI

 Zone d'implantation potentielle - ZIP

 Variante d'implantation 2

Enjeux fonctionnels des habitats

 Modéré

 Très fort

Enjeux fonctionnels des haies

 Modéré

 Très fort

0 250 500 m



Projet éolien : Louin (79)

Variante d'implantation 2 - Enjeux avifaune

N° CARTE - LOUIN_VAR_2_AVI

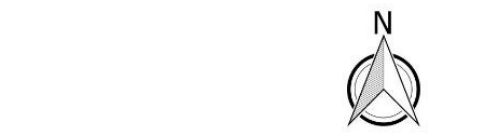
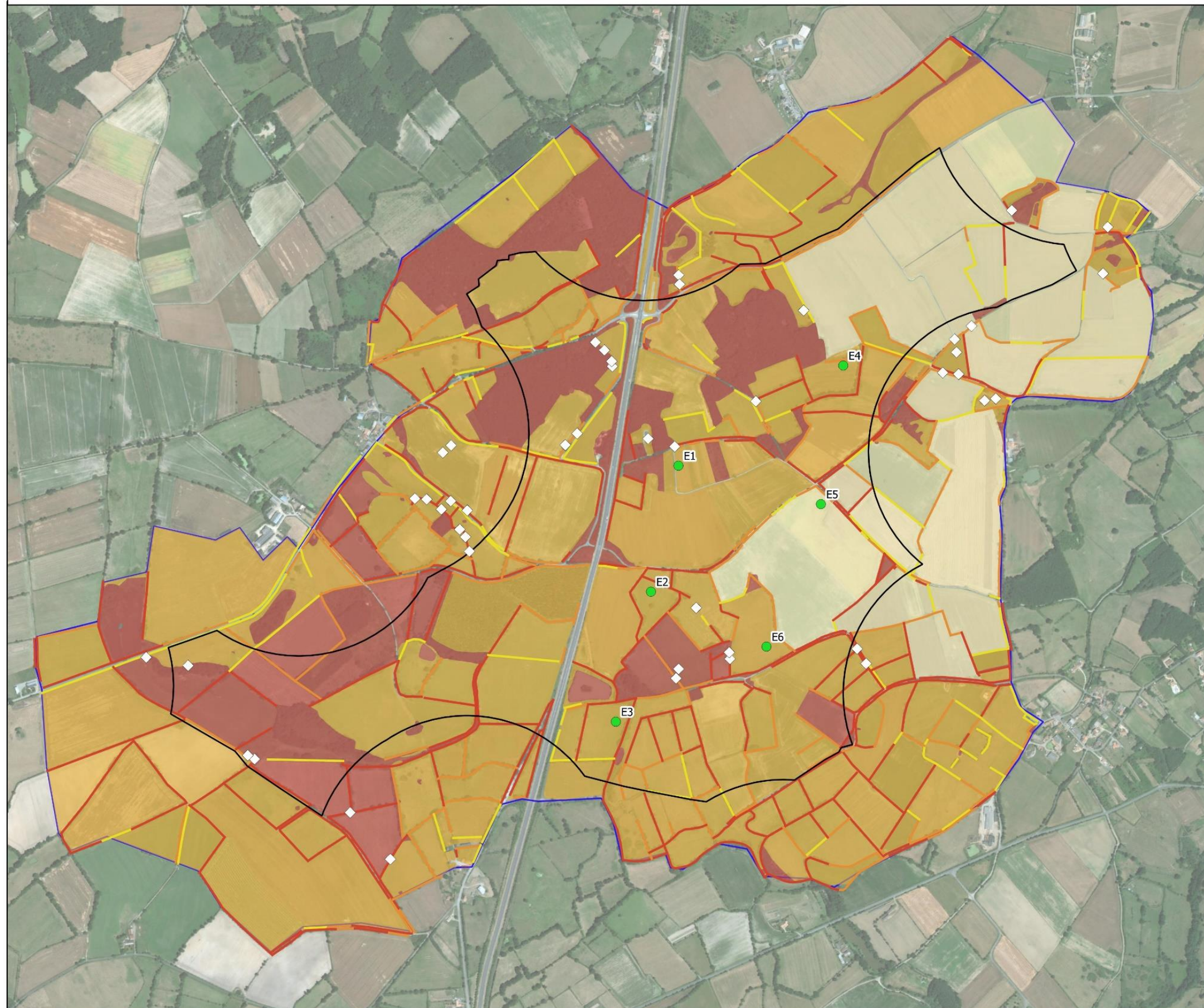
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

COORDS - L93 DATE - 02/06/2020

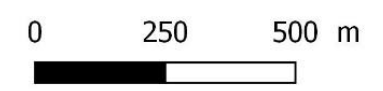
© WORLD ORTHO, NCA Environnement



Variante d'implantation 2 - Enjeux Chiroptères



- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP
- Variante d'implantation 2
- Enjeux fonctionnels des habitats**
- Faible
- Modéré
- Fort
- Enjeux fonctionnels des haies**
- Faible
- Modéré
- Fort
- ◇ Gîte potentiel (arbre)



Projet éolien : Louin (79)	
Variante d'implantation 2 - Enjeux Chiroptères	
N° CARTE - LOUIN_VAR_2_CHI	 
FORMAT - A3	
COORDS - L93	
ECHELLE - 1/13 000	DATE - 02/06/2020
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

XVI. 2. b. iii. Variante 3

Tableau 115 : Analyse de la variante 3 - 4 éoliennes (1 courbe, est de la ZIP) / Diamètre max. rotor : 150 m / Hauteur max. : 200 m

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par le chantier sur les rassemblements de Pluviers dorés et Alouettes lulus en hivernage = impact négligeable</p> <p>Dérangement pour les autres espèces en alimentation/repos/transit sur la zone d'étude = impact négligeable</p> <p>Destruction d'individus = impact très faible (Alouette lulu) à négligeable (autres espèces)</p>	<p>Perte sèche d'habitats peu significative à l'échelle de l'AEI (~ 1,5 ha de plateformes et de pistes créées, altération des haies exclue) = impact global négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Goéland cendré (113 m), représentant une perte indirecte peu significative de la surface utilisable par rapport au territoire disponible à l'échelle de l'AEI (milieux ouverts de plaine) = impact très faible (Goéland cendré) à faible (Pluvier doré), impact négligeable pour les autres</p> <p>Risque de collision modéré pour le Milan royal et l'Alouette lulu, faible pour le Pluvier doré, les Busards des roseaux et Saint-Martin, et très faible pour les autres espèces = impact très faible à modéré</p>	29	<p>Atouts : Bas de pale à 50 m → Déconnexion des principaux enjeux localisés au sol</p> <p>2 éoliennes de moins que les variantes 1 et 2, et implantées sur la partie est de la ZIP seulement → Moins contraignant à l'échelle du territoire pour les rassemblements hivernaux (perte d'habitats)</p>
	Nidification	<p>Eoliennes plus distantes des entités boisées de l'ouest de la ZIP, mais toujours implantées à proximité de boisements et/ou de haies (enjeu fonctionnel modéré à très fort) → Habitat favorable à de nombreuses espèces patrimoniales (principalement rapaces et passereaux) → Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (env. 292,39 ml) → Risque de destruction ponctuelle d'individus/nids = impact faible à modéré</p> <p>Risques de dérangement pouvant affecter la nidification d'espèces de lisières ou de milieux herbacés = impact faible à modéré</p>	<p>Perte sèche d'habitats peu significative à l'échelle de l'AEI (~ 1,5 ha de plateformes et de pistes créées, altération des haies exclue) : perte de surfaces pour l'alimentation de l'ensemble des espèces et la nidification du Vanneau huppé, Courlis cendré, Tourterelle des bois, faucons, alouettes, bruants, Cisticole des joncs, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse, Mésange nonnette, pies-grièches et Tarier pâtre = impact négligeable</p> <p>Effet repoussoir sur 5 espèces : la Linotte mélodieuse (135 m), le Vanneau huppé (108 m), l'Alouette des champs (93 m), la Fauvette grisette (79 m) et le Bruant des roseaux (56 m), soit une perte de surface allant de 0,59 % de l'AEI (Bruant des roseaux) à 3,44 % (Linotte mélodieuse) = impact négligeable à modéré</p> <p>Risque de collision fort pour le Busard cendré et le Milan noir, modéré pour 14 espèces (principalement rapaces et passereaux sensibles), faible à très faible pour les autres = impact très faible à fort</p>	327	<p>Atout : Bas de pale à 50 m → Déconnexion des principaux enjeux localisés au sol</p> <p>Contrainte : Eoliennes implantées à proximité directe de haies et lisières de boisements → Augmentation du risque de collision des espèces bocagères ou forestières en transit</p>
	Migration	<p>Dérangement occasionné par le chantier sur les rassemblements de Pluviers dorés, Vanneaux huppés, Oedicnèmes criards, Alouettes lulus et, plus ponctuellement, l'Engoulevent d'Europe = impact très faible</p> <p>Dérangement peu significatif pour les autres espèces en alimentation/repos/transit sur la zone d'étude = impact négligeable</p> <p>Destruction d'individus = impact faible (Engoulevent d'Europe), très faible (Alouette lulu) à négligeable (autres espèces)</p>	<p>Perte sèche d'habitats peu significative à l'échelle de l'AEI (~ 1,5 ha de plateformes et de pistes créées, altération des haies exclue) = impact global négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Vanneau huppé (260 m), le Courlis cendré (212 m) et le Pluvier doré (175 m), représentant une perte indirecte peu significative de la surface utilisable par rapport au territoire disponible à l'échelle de l'AEI (milieux ouverts plus ou moins humides) = impact très faible à faible pour ces 3 espèces, impact négligeable à très faible pour les autres</p> <p>Risque de collision modéré pour le Busard cendré, les Milans noir et royal, le Pluvier doré, le Faucon hobereau et l'Alouette lulu, et faible à très faible pour le reste des espèces = impact très faible à modéré</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible à faible</p>	141	<p>Atouts : Bas de pale à 50 m et bout de pale à 200 m → Déconnexion des principaux enjeux localisés au sol, limitation de la mortalité en hauteur (essentiel de la migration > 200 m)</p> <p>Amplitude du parc moins importante que les variantes 1 et 2 → Moins contraignant à l'échelle du territoire pour les rassemblements et haltes migratoires (perte d'habitats)</p> <p>Eoliennes disposées de façon relativement parallèle à l'axe migratoire majoritaire (nord/sud) → Limitation de l'effet barrière</p>

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
CHIROPTERES	<p>Au moins 3 gîtes potentiels à Chiroptères présentant un enjeu fort (accès à E1 + entre E3 et E4) sont possiblement exposés à un risque de dérangement (nuisances sonores et vibrations) causé par les travaux et le passage des engins de chantier = impact faible</p> <p>Aucune destruction de gîte envisagée, faible proportion de haies détruite (env. 0,36 %) = impact nul</p>	<p>Avec un diamètre de rotor de 150 m et une hauteur en bout de pale de 200 m, le bas de pale s'élèvera à 50 m, soit environ 2 à 3 fois la hauteur de canopée → Risque de collision très faible pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol</p> <p>L'ensemble des éoliennes est situé à une distance inférieure ou égale à 120 m d'un linéaire de haie ou d'une lisière de boisement à enjeu fonctionnel modéré ou très fort</p> <p>L'ensemble des éoliennes présente un risque fort à très élevé de collision pour les pipistrelles (sauf la P. pygmée), la Sérotine commune et les Noctules, lors des déplacements en plein ciel (migrations et transits) ou des chasses en lisières (comportements de poursuites). Le risque est modéré pour la Pipistrelle pygmée, le Murin de Daubenton et la Barbastelle d'Europe, et est plus faible pour les autres espèces (vol bas et/ou déplacements restreints) = impact brut très faible à très fort pour la collision</p>	46	<p>Atout : Bas de pale à 50 m → Déconnexion des principaux enjeux localisés au sol</p> <p>2 éoliennes de moins que les variantes 1 et 2 → Risque global de mortalité plus faible</p> <p>Contraintes : Travaux pouvant déranger des espèces ou individus installés dans des gîtes potentiels → Augmentation du risque de dérangement pour les espèces arboricoles</p> <p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager, très proches de haies et/ou lisières de boisements → Augmentation du risque de collision des espèces transitant par ces corridors ou chassant à proximité</p>
HERPETOFAUNE	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel élevé</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (env. 292,39 ml) = impact faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	10	
ENTOMOFAUNE	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel modéré à fort</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (env. 292,39 ml) = impact faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	7	
MAMMIFERES TERRESTRES	<p>Eoliennes implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements à enjeu fonctionnel modéré</p> <p>Nécessité d'ouvrir des chemins d'accès au niveau de plusieurs haies (env. 292,39 ml) = impact très faible pour le dérangement, la perte d'habitats et la destruction d'individus</p>	Aucun impact attendu	5	

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
FLORE / HABITATS	<p>La réhabilitation du chemin entre E1 et E2 frôle une station de <i>Veronica scutellata</i>, espèce floristique patrimoniale « quasi-menacée » sur la Liste Rouge Régionale des espèces végétales de Nouvelle-Aquitaine (CBNSA, 2018), et des parcelles d'habitats humides (inscrits à l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).</p> <p>Immédiatement à l'ouest de E3, on retrouve des parcelles de ces habitats humides ainsi qu'un habitat d'intérêt communautaire (« Mégaphorbiaie riveraine », 6430-A) = Impact modéré sur la flore et les habitats</p>	Aucun impact attendu	15	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les Chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante 3. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.